



## Grand parent harcele par les divers qui services placement

Par **christmau**, le **22/06/2011** à **13:59**

Bonjour,

Depuis que notre petite fille est placée le service sociaux et service educative ne faut que venir chez nous pour nous questionner sur beaucoup de chose mes tres peut sur notre petite fille nous avons obtenu A son placement une ordonnance de voir notre petite fille 2 samedi apres midi par moi mallheureusement depuis la situations ne fait que s agraver entre ma petite fille et sa mere et il nous tiens responsable de la situations tout c est service nous harceles car en fait ils son bien contre nous les grands parents leurs dire nous eccouttons trops notre petite et la gattons de trops il est faut elle a juste comme les autres petits enfants mes s aderrange surtout la maman de notre petite fille (jalousi)

Aujourd hui notre fils est decede c est la mere qui a la garde maintenant nous avons assez d etre manipulé par tout c est service ma question est la suivante esque nous avons droit deplus accepter de recevoir tout c est service a notre domicile et a leurs convocations et de dire non a leurs toutes demande de question cela peut il niure a nos droit aquis par ordonnance depuis son placement merci